

RÉUNION DU COMITÉ DE SANTÉ - SÉCURITÉ COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 26 NOVEMBRE 2010

SONT PRÉSENTS : Marcel Bergeron, Alain Bergeron (remplaçant de Joël Poirier)
Mathieu Bergeron, Martin Brassard, Ghislain Pomerleau,
Thierry Tremblay,
Ginette Laliberté (secrétaire)

SONT ABSENTS : Sébastien Boivin, Marc Pelletier, Joël Poirier,

COPIES : Rosanne Bergeron, Sylvain Boucher, Éric Côté,
Chantale Deschênes, Sylvain Desgagné, René Drouin,
Yoland Dubé, Éric (L) Fortin, Mario Gagnon, Francine Leclerc,
Steve Thivierge, Tableau C.S.S (6)

OUVERTURE DE LA RÉUNION

Thierry souhaite la bienvenue à tous et spécialement à Alain Bergeron pour sa première participation. Thierry lit l'ordre du jour et demande s'il y a des sujets à rajouter. Deux sujets sont ajoutés au divers :

- 9.1 Travaux dans le passage d'homme « manway »
- 9.2 Pancarte sortie quai de déchargement.

1. RETOUR SUR LA DERNIÈRE RÉUNION DU 29 OCTOBRE 2010

Thierry passe en revue tous les points, plusieurs sont à l'ordre du jour.

Clé USB : Reste à vérifier avec le département informatique.

Vêtements de sécurité : Ils commencent à entrer. Tout devrait être en place d'ici Noël. Alain demande si les remplaçants attitrés au chariot élévateur et à la chargeuse à godet auront les vêtements pour ces postes. Thierry va vérifier sur sa liste et corrigera celle-ci si nécessaire. Martin demande si c'est des vêtements neufs ou usagés. Thierry confirme que c'est des vêtements neufs. Ils paraissent peut-être usagés puisqu'ils subissent 2 à 3 lavages avant d'être utilisés.

Programme MBA : À suivre.

Bouteilles d'eau : Présentement, elles sont distribuées sous-terre. Ce sujet est reporté au prochain CSS à savoir si elles seront distribuées à d'autres départements.

Inspections des extincteurs : Pour faire suite au RSST, Marcel s'est informé chez Dircom qui lui a proposé un gabarit. Cela ne répond pas vraiment à nos besoins. Marcel va s'informer auprès des autres mines, voir comment elles fonctionnent. À suivre

Formation sur alerte aux décibels : Point réglé.

Formation pour le CSS : Le 25 janvier 2011 « CSS », 26 janvier « Inspections planifiées », 27 et 28 janvier « Enquête et analyse d'accident ».

Respect de la confidentialité : Ce sujet est reporté au prochain CSS, raison de l'absence de Marc Pelletier.

Nouveau poste : Le poste de technicien en hygiène industrielle est affiché depuis hier. À suivre

PEP et reconnaissance individuelle : Ces deux sujets sont reportés au prochain CSS.

Carte de travail : Ajouter à la carte « Condition de la ligne de tir » pour certains quarts de travail. Marcel va valider avec Pierre Deschênes avant de poursuivre.

Écrans : Il y a deux écrans qui ne fonctionnent pas. Mais cela devrait se régler sous peu.

Tableau à l'entrée : Le concours n'est pas commencé, on regarde pour l'instaurer sous peu.

Priorisation des actions correctives : Nous regardons diverses solutions. Pour le moment, nous ne sommes pas prêts à nommer une équipe dédiée à la mise en place des correctifs.

Sécurité des machines : Hier, il restait deux machines à débarrer. Les tournées de suivi sont commencées par Marcel et Mario. Il n'y a pas vraiment de réglementation précise à ce sujet. S'il y a un risque, il faut mettre un protecteur.

2. ACCIDENTS / INCIDENTS SURVENUS DEPUIS LE DERNIER CSS

Thierry distribue le registre à tous les membres. Il explique le registre à Alain. Les membres en prennent connaissance. Retour sur les pertes de temps.

Les membres sont revenus sur le rapport d'observation préventive : C'est la première fois que nous avons un rapport d'observation. Pour faire suite à ce rapport, des actions ont déjà été prises pour sécuriser la place de travail. Une passerelle sera construite pour passer au-dessus des boyaux au lieu de les enjamber. Placer un garde à l'échelle.

3. RÉUNION DU CSS

La réunion du CSS sera toujours le 3^e vendredi du mois. S'il manque un membre, il peut avoir un remplaçant.

4. ARC FLASH - FORMATION

L'ingénierie et l'entretien de surface ont déjà eu cette formation. Thierry montre le calendrier. Mathieu aimerait assister à cette formation en tant que représentant à la prévention, il se joindra à une équipe. Thierry mentionne que nous innovons, puisque nous sommes la première mine d'Iamgold à donner cette formation.

5. POLITIQUE SUR LES RUBANS DE SÉCURITÉ

Une procédure a été écrite sur la manière de procéder avec les rubans de sécurité.

Marcel lit la procédure, explique que lorsqu'un ruban rouge avec étiquette est mis en place, cela veut dire que personne ne doit passer. Un ruban jaune, indique un danger. Marcel et Mario vont passer dans les réunions de sécurité pour expliquer cette procédure.

Cette procédure a été entérinée par les membres du CSS.

6. PORTES DE GARAGE

Il y a une politique qui dit que l'on n'a pas le droit de passer en dessous d'une porte de garage. Maintenant, les portes sont toutes munies de sac de parachute, d'un œil magique. Elles sont inspectées annuellement. Nous avons un contrat avec Portes Saguenay pour l'entretien. Il n'y a pas de règlement interne. Sensibiliser les employés à continuer d'utiliser les portes à piétons.

Marcel va sortir le dossier sur les portes et vérifier si les nouvelles portes sont équipées d'un œil magique et de sac de parachute.

Marcel fera le suivi lors prochain CSS.

7. AUDIT AMQ

Vendredi 3 décembre, un audit sur les « Activités de prévention » aura lieu. Marcel mentionne les activités qui sont touchées par cet audit : l'accueil aux employés, formule de supervision, enquête et analyse d'accident, inspections planifiées, etc.

8. TRAVAIL À CHAUD

Maintenant, le permis de travail à chaud sera toujours exigé pour les travaux mettant en jeu des flammes ou des étincelles. Ce permis permet de faire une analyse de risque. Les assurances nous le demandent. Un blitz sera fait pour donner la formation à tous les employés sur ce permis. Ce permis sera utilisé partout à la surface sauf dans les ateliers. Pour le sous-terre, on vérifiera avec les autres mines et on validera avec les deux auditeurs.

9. DIVERS

9.1 Travaux dans le passage d'homme

L'échelle a été réparée, les travaux planifiés sont en cours et vérifiés.

9.2 Pancarte sortie quai de déchargement

La pancarte est blanche et les écrits sont noirs. Il y a un arbuste qui la cache. Les camionneurs ne la voient pas. Il faudrait que le passage soit libre en tout temps pour les piétons. Il faudrait changer la pancarte pour une plus grande, on pourrait placer des lumières autour qui clignotent. À court terme, c'est la solution et demander au gardien d'avertir les camionneurs qu'il y a un passage piéton. Nous allons regarder pour trouver une meilleure solution à long terme.

Prochaine réunion : vendredi 17 décembre 2010.


Ginette Laliberté
Secrétaire


Thierry Tremblay
Coprésident


Mathieu Bergeron
Coprésident

GL/